

Déclaration Commune CEOE - MEDEF

15 mars 2021

Les Présidents du Medef et de la CEOE se sont associés au XXVI sommet France – Espagne qui s’est tenu le 15 mars. Nos deux organisations qui ont mis en place un dialogue et une coopération renforcés se félicitent du nouvel élan politique que les deux gouvernements entendent donner à la relation bilatérale.

1. Face à la crise sanitaire, les entreprises françaises et espagnoles, conscientes de leurs responsabilités, continueront à tout mettre en œuvre pour assurer des conditions sûres pour leurs salariés, leurs clients et leurs fournisseurs et permettre ainsi le fonctionnement de nos économies. Elles appellent les gouvernements des deux pays à intensifier la stratégie vaccinale dans le cadre de l’Union Européenne. Les mesures de restriction de circulation doivent être limitées à l’essentiel et proportionnées pour assurer l’intégrité du marché intérieur et la liberté des échanges au sein de l’UE et en particulier entre nos deux pays. Pour assurer les conditions d’une réelle mobilité et en attendant la mise en œuvre d’un véritable certificat vaccinal, le Medef et la CEOE demandent à leurs gouvernements de travailler à l’élaboration d’un protocole commun opérationnel au niveau européen et de l’OCDE.
2. Nos entreprises sont au cœur du combat pour assurer l’emploi dans nos territoires et le maintien d’un système social robuste. Les efforts de nos deux gouvernements, tout comme les initiatives européennes, pour aider les entreprises à passer le cap ont permis de préserver l’essentiel de l’activité, mais les prochains mois seront décisifs. Dans ce contexte, les plans de relance nationaux qui vont se déployer, adossés au plan *Next generation EU* dont France et Espagne sont parmi les premiers bénéficiaires, constituent une opportunité sans précédent pour développer des projets bilatéraux, dans les domaines clés des infrastructures, du numérique, de l’énergie décarbonée. Nos organisations travailleront, aux côtés des entreprises, pour susciter des initiatives conjointes et développer des synergies pour la réussite de la transition environnementale et numérique y compris dans le domaine de la formation.
3. Au-delà des plans de relance, les efforts ciblés pour soutenir les secteurs les plus fragilisés et en particulier les petites et moyennes entreprises doivent être poursuivis tant que la campagne vaccinale n’aura pas permis une reprise de l’activité.
4. Les efforts qui avaient été engagés par nos deux gouvernements pour moderniser nos systèmes sociaux et en assurer la pérennité, et en premier lieu le secteur de la santé, doivent être poursuivis. Pour que la reprise soit durable, nous appelons nos gouvernements à veiller à l’environnement de nos entreprises lourdement touchées. Le retour à la normale, encore lointain, sera long et toute initiative qui alourdirait les charges ou la fiscalité du secteur productif et de nos

services ou qui ajouterait des contraintes nouvelles aux acteurs de terrain pourrait compromettre ce retour à la croissance.

5. Au nom des entreprises françaises et espagnoles, nous réaffirmons notre ambition pour l'Europe et notre attachement à l'approfondissement et aux règles du marché intérieur et à une concurrence libre et non faussée. La crise du Covid a démontré la nécessité pour l'Union d'affirmer sa souveraineté et d'incarner ses valeurs. Le prochain débat sur l'avenir de l'Union doit donner l'occasion aux représentants des entreprises et aux partenaires sociaux de nos deux pays d'exprimer leurs attentes. Et nous inviterons nos entreprises à y participer activement.
6. Le renforcement de l'autonomie stratégique ouverte de l'Europe doit être abordé sans tabou tout en améliorant l'attractivité de l'Europe comme lieu privilégié d'investissement. A cet égard, nos deux pays possèdent des avantages comparatifs géographiques que nous nous engageons à exploiter conjointement comme une plate-forme pour les entreprises sur les marchés tiers : aussi bien vers le Partenariat euro-Méditerranéen en particulier autour de projets de coopération communs en Afrique que vers l'Amérique latine où la position clé de l'Espagne en tant que pont d'investissement entre les deux continents ouvre de nouvelles voies de coopération entre les deux pays.
7. Nous appelons à lutter contre toute forme de protectionnisme. La réforme de l'OMC est une occasion pour sécuriser notre relation commerciale extérieure. Dans le même temps, nous sommes favorables au développement d'accords ambitieux. L'accord avec le Mercosur est important et nous attendons que les contacts entre la Commission européenne et le Mercosur aboutissent à des engagements et des mesures concrètes contre la déforestation. Nous œuvrerons pour la réussite de l'accord de partenariat avec les Britanniques en veillant au respect des règles de concurrence.
8. Nos entreprises sont pleinement conscientes de leur rôle pour lutter contre le dérèglement climatique. Les nouveaux objectifs européens sur la réduction des gaz à effet de serre et les projets de nos deux gouvernements imposent des défis renforcés à nos entreprises. Nous ne pourrions saisir ces opportunités que si les conditions de concurrence avec des pays moins ambitieux sont réunies ; à cet égard la contribution carbone aux frontières de l'Europe mérite tout notre soutien en tant que nouveau mécanisme permettant de renforcer la compétitivité des entreprises.

A la suite du forum économique franco-espagnol des entreprises qui s'est tenu à Paris, à l'Ambassade d'Espagne le 22 octobre 2020, à l'initiative du Medef et la CEOE, nos organisations sont déterminées à permettre un dialogue renouvelé de tous les acteurs économiques français et espagnols. Le prochain forum se tiendra à Madrid à l'automne 2021.

Antonio Garamendi
Président de la CEOE

Geoffroy Roux de Bézieux
Président du Medef